Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12 décembre 2022

Intervention de **Amélie Germain**

Délibération 2 : Intervention sur le CSC du sillon de Bretagne

Mes chers collègues, mesdames, messieurs,

Nous avons reçu mardi dernier 2 modifications à l'ordre du jour de ce conseil municipal dont l'une portait sur la suppression de la délibération faisant l'objet des conventions tripartites des centres socioculturels à Saint-Herblain. Conventions passées entre la CAF, la Ville de Saint-Herblain et les CSC du Bourg, du Soleil-Levant et du Sillon. Celle du Grand B étant en « période transitoire », pour reprendre les termes inscrits dans cette délibération.

Pourquoi le retrait de cette délibération ? Nous avons eu quelques échanges avec des acteurs engagés du Sillon et avons lu la presse. Il semble que l'ouverture d'un Pôle de service public dans les locaux Centre socioculturel voulue par la Ville de Saint-Herblain soit soumise à de nombreuses contraintes techniques et que l'approche a été un peu brutale. Les bénévoles du CSC, forces vives de ce territoire sous-doté, ne comprennent pas cette méthode unilatérale. Ils sont pourtant ouverts à trouver des solutions de complémentarité entre le CSC et le Pôle de service public.

Je sais que vous avez reçu des bénévoles depuis mardi pour reprendre les échanges, malheureusement tardivement.

Je le disais à l'instant, ce territoire est sous-doté. A l'occasion d'un vœu en avril dernier, nous nous étions accordés sur la nécessité pour l'école de Mandela, école publique de ce quartier Politique de la Ville, d'être reconnue faisant partie du réseau d'éducation prioritaire afin de bénéficier des moyens dont elle a réellement besoin.

Sur ce même quartier, les fermetures à répétition de la Médiathèque Gao-Xhingjian sont aussi le témoin du mal-être des agents de la Ville qui doivent faire face à des situations très difficiles liées au quartier mais surtout au manque de moyens pour y remédier.
Nous avions d'ailleurs demandé la mise en place d'un CHSCT, Comité d'hygiène et de sécurité… extraordinaire sur cette médiathèque. Vous nous aviez répondu que c'était tellement une bonne idée que vous l'aviez mis en place. Mais, force est de constater que cette médiathèque reste en difficulté malgré vos promesses et ne remplit plus ses missions de service public. Dans le tableau des emplois de ce conseil, nous lisons la création d'un poste de responsable d'unité. Pouvez-vous nous dire plus largement quelles sont les actions prévues pour stabiliser le personnel de cet équipement ?

Et pour rappeler mon intervention lors du conseil municipal d'octobre dernier et de nos demandes en tant que groupe : nous demandons des moyens supplémentaires sur le quartier pour la prévention spécialisée, pour mettre en place des médiateurs sociaux, pour développer des actions passerelles entre les écoles et la médiathèque Gao, entre GAO et le Centre socioculturel...

Nous devons prendre soin ensemble des Centres socioculturels sur la commune dans l'intérêt des habitant-e-s. Ce quartier et ses acteurs ont davantage besoin de confiance et de soutien que de défiance. C'est de cela dont il s'agit aussi au Centre socioculturel du Grand B.

Je vous remercie.